



Le Salon du **Made in France**

08-09-10-11 NOV. 2024
PARIS • Pte de Versailles



Communiqué de presse



Le Salon du Made in France s'ouvre à l'international pour soutenir les entreprises françaises

La balance commerciale française est fortement déficitaire depuis les années 2000 avec un déficit de 40 milliards d'€ au premier semestre 2024 : nous importons plus de biens et services que nous n'en produisons. L'un des principaux enjeux de la réindustrialisation est justement d'inverser la tendance pour arriver à l'équilibre et donc d'exporter plus. C'est pour soutenir les efforts des entreprises françaises en ce sens que le Salon du Made in France s'engage et invite pour la première fois des acheteurs internationaux à se rendre au Salon.

La présence d'acheteurs étrangers sur le Salon

Ces professionnels auront l'opportunité de découvrir des entreprises françaises avec lesquelles collaborer et de rencontrer en direct les fabricants. Afin de favoriser ces rencontres et maximiser les opportunités d'affaires, MIF Expo s'est mobilisé cette année pour aller au contact de ces acheteurs internationaux dans plusieurs pays culturellement attirés par le Made in France, et les inviter à faire le déplacement pour venir sourcer auprès des exposants présents au Salon.

Une étude dévoilée sur le salon

Dans le prolongement de cette ouverture à l'international, **CCI France** et **MIF Expo** dévoileront sur le salon les résultats d'une étude qui apportera un éclairage sur la **perception du made in France** par les consommateurs étrangers. L'enquête a été menée auprès de publics américains, chinois, allemands et italiens, afin de mieux comprendre leur perception, leur accès aux produits français, leurs habitudes de consommation, ainsi que l'impact des Jeux Olympiques sur ces comportements.

Nouveauté : un Grand Prix de l'Export

Autre temps fort de cette édition, la **création du Grand Prix de l'Export**, qui sera décerné en direct du Salon du Made in France le 8 novembre, aux côtés des 5 autres prix (Entrepreneur, Innovation, Espoir, Produit et Public). En collaboration avec CCI France, ce prix distinguera une entreprise française ayant su se démarquer par ses performances à l'international. Le lauréat bénéficiera d'un accompagnement personnalisé offert par CCI France. Les entreprises nommées sont Duralux, Airplum, et Le Parapluie de Cherbourg.

Duralex



Fabricant de vaisselle en verre trempé depuis 1945, Duralex a été placé en redressement judiciaire en avril dernier. MIF Expo souhaite faire honneur à sa reprise en SCOP cet été qui permet à Duralex de continuer à produire ses emblématiques verres. Utilisée dans plus de 100 pays, la vaisselle Duralex est connue pour sa durabilité, mais aussi pour son engagement en faveur de la qualité française. Aujourd'hui l'export, représente une part significative de l'activité de l'entreprise, avec plus de 80% de sa production destinée à l'étranger.



Airplum

Depuis 1947, Airplum confectionne des pantoufles et des chaussons dans le Périgord. MIF Expo salue sa capacité à innover depuis plus de 70 ans dans ces produits du quotidien. Grâce à son savoir-faire unique et à ses solutions ergonomiques, Airplum a su conquérir une clientèle fidèle à travers la France et au-delà, notamment dans les domaines de la santé et du bien-être.

Le Parapluie de Cherbourg



Depuis plus de 30 ans, Le Parapluie de Cherbourg conçoit des parapluies haut-de-gamme en Normandie. MIF Expo souligne la résistance et l'élégance de leurs créations. Environ 10 à 15% de la production totale de parapluies est exportée chaque année et le Parapluie de Cherbourg est vendu dans une trentaine de pays, avec une forte demande en Europe, aux Etats-Unis et au Japon.